



# Pavie

entre ville et campagne

Si Pavie m'était conté

N° 21 - Janvier 2014

Bulletin d'informations municipales édité par la ville de Pavie

## Le mot du Maire

### Travaux en cours

- Le parc urbain de Fleurian
- L'organisation de l'ilot central

2

### Dossiers en cours

- On améliore l'entrée Nord du Bourg
- Petite enfance : la crèche de Pavie
- La nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Jaurès

3

### Dossiers en cours

- La déviation de Pavie
- La rue du Vieux Pont
- La place du Marché

4

### Les services aux écoles

- Le personnel des écoles
- Le personnel du restaurant scolaire

5

### Retour en images

- Les dernières manifestations
- Bientôt les élections municipales

6

### Associations

- Pluie de tissus
- Programme des animations

7

### Patrimoine

- Vieux Pont sur le Gers
- Le site de Lavacant
- La 3<sup>ème</sup> foire au jardinage

8

[www.pavie.fr](http://www.pavie.fr)

**E**n principe, le présent bulletin devrait être distribué avant la fin de la période traditionnelle des voeux ce qui me permet, avec l'ensemble des conseillers municipaux et le personnel communal de souhaiter à tous les Paviens et Paviennes une année 2014 pleine de santé et de bonheur et de satisfaction de toutes sortes.

A la mi-janvier les services municipaux ont déposé les décorations de Noël, la période des festivités familiales et publiques s'estompe et déjà l'année 2014 s'ouvre devant nos pas et nos projets.

La période pré-électorale imposant une certaine réserve, cet éditorial se contentera de vous dire que vous trouverez dans ce N° 21 les rubriques que vous avez l'habitude d'y rencontrer concernant l'activité municipale et la vie associative.

Quelques articles concernent diverses informations d'actualité ainsi que les actions apparues depuis le bulletin précédent daté du mois d'août 2013. A ce titre, la nouvelle crèche construite sous l'égide du Grand Auch et le nouveau parking qui favorisera l'accès au groupe scolaire sont des actions qui construisent l'avenir de même que le projet d'aménagement de la rue du Vieux Pont, première phase d'un programme plus vaste.

Dans cet intervalle, nous nous sommes également réjouis d'avoir accueilli, à la zone du Sousson, cette grande surface de bricolage qui améliore nos conditions d'approvisionnement et augmente sensiblement les offres d'emplois de proximité.

Au moment de clore ce dernier numéro de notre revue municipale, dans le cadre du mandat électoral qui s'achève, mes collègues du Conseil Municipal et moi-même vous remercions de la confiance et du soutien que vous nous avez témoignés, et qui n'ont d'égale que la sincère amitié que je vous porte à tous et à toutes.

Bien à vous,

Jean Gaillard



Si Pavie m'era contat

Le Maire Jean Gaillard,  
Le conseil municipal  
et le personnel communal  
adressent à tous les Paviens  
leurs meilleurs voeux de santé,  
de bonheur et de réussite  
pour l'année 2014.







# URBANISME



travaux en cours

## Le Parc Urbain de Fleurian



Vue du nouveau parking

La dernière tranche des travaux d'aménagement du Parc de Fleurian vient d'être réalisée. Elle aura permis d'effectuer les finitions restées en attente sur l'avenue de la République et la rue Saint-Exupéry ainsi que de réaliser la rue Marie Curie et la desserte inversée de l'école Jean-Jaurès. Un vaste parking pourra accueillir le trafic automobile généré par le fonctionnement de l'école.

Le crèche intercommunale est en cours de construction sous l'égide de la Communauté Grand Auch Agglomération ; son ouverture est prévue pour la rentrée prochaine. (lire par ailleurs)

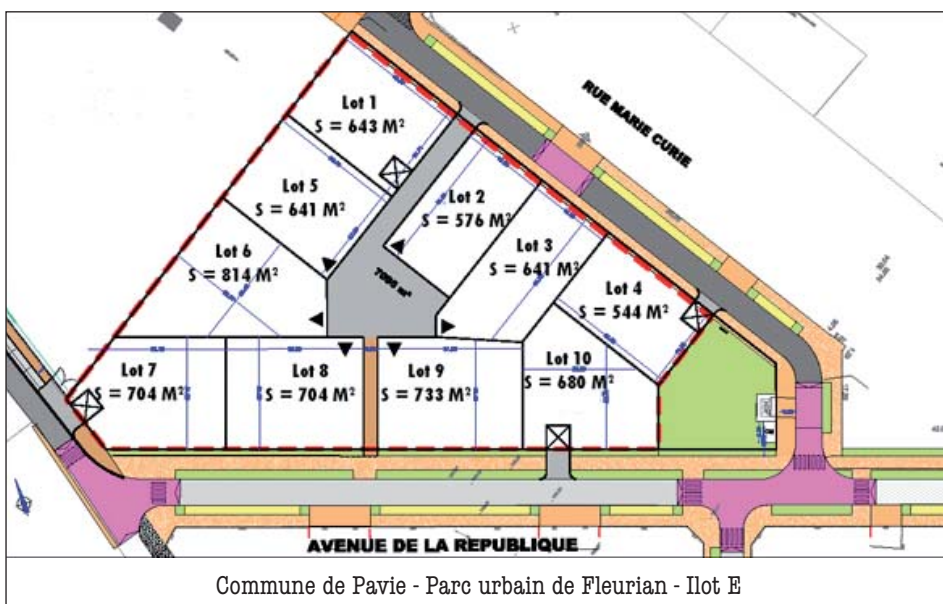
Les ventes de terrains se poursuivent : ainsi un cabinet de kinés et d'infirmières devrait prochainement voir le jour, ainsi que des habitations, réalisées par l'entreprise Langlois.

Enfin, l'îlot central a été divisé en 10 lots individuels dont la commercialisation est bien engagée. (Renseignements en Mairie)

Avec la qualité particulièrement soignée des aménagements réalisés, avec la résidence du Toit Familial occupée depuis le mois d'août et dont l'architecture contemporaine s'insère bien dans le nouvel espace, Fleurian constituera bientôt un des plus beaux quartiers de Pavie.



Fleurian vue du ciel avant travaux



## L'organisation de l'îlot central

Le plan de composition (ci-dessus) de cet espace permet d'offrir à la construction individuelle 10 lots d'une superficie de 525 m<sup>2</sup> à 806 m<sup>2</sup>. Le lot 4 s'ouvre sur la rue Marie Curie, le lot 7 sur le chemin de Fleurian, le lot 10 sur l'Avenue de la République. Les autres lots sont desservis par une placette interne et une voie débouchant sur la rue Marie Curie.

Parfaitement plats, équipés de tous les branchements, au cœur d'une zone dont les aménagements ont été particulièrement soignés, à deux pas du village et de l'ensemble Ecoles-Centre aéré-Crèche, ces terrains offrent une qualité exceptionnelle.

Avantage non négligeable : ce quartier est le seul de Pavie où les permis de construire sont exonérés de la Taxe d'Aménagement et de la participation pour assainissement soit 4000 à 4500 € d'économie.



Début du chantier de Fleurian





## Les dossiers en cours

### On améliore l'entrée Nord du Bourg

**P**eu à peu, par touches successives, la municipalité améliore la qualité environnementale de l'accès principal que constitue la route départementale 929 en provenance du giratoire de Beaulieu.

Après l'aménagement du croisement du chemin de la Marinière et du cheminement piéton normalisé jusqu'aux feux tricolores il y avait lieu de supprimer, côté droit, les vestiges décharnés d'une vieille haie de cypripes et sur le côté gauche d'améliorer l'aspect défavorable du transformateur EDF (tagué) flanqué d'un alignement de conteneurs disparates.

Au cours de l'été nos maçons ont réalisé une aire rassemblant les divers conteneurs, ERDF a accepté de faire peindre son transformateur aux couleurs que nous avons souhaitées pour assurer une bonne insertion et maintenant c'est au tour des jardiniers de la commune d'assurer les plantations qui permettront de fleurir un équipement public qui aura ainsi perdu son aspect particulièrement disgracieux. Le long de la rue d'Armagnac une plantation d'arbustes (Eleagnus et Lagerstroemia) permettra de mieux isoler les habitations par rapport à la route et d'améliorer la qualité visuelle de cette entrée Nord. Sur cette entrée, deux tronçons resteront à traiter : la partie hors agglomération entre le pont du Sousson et le chemin de la Marinière, et la partie située entre le chemin de Boy et la pharmacie, laquelle désormais paraît devoir prendre un caractère prioritaire.



### Petite enfance : la crèche de Pavie

**Les travaux de construction de la future crèche de Pavie se déroulent bon train.**

**R**appelons que cet établissement est appelé à remplacer la Halte-Garderie située sous la salle des Fêtes, près de la mairie. Le projet permettra d'augmenter la capacité d'accueil, de transformer la Halte-Garderie en Crèche (c'est-à-dire avec possibilité de repas) et d'offrir un cadre parfaitement adapté et particulièrement attrayant.

Dans le cadre de sa fonction de Vice Président du Grand Auch Agglomération, le Maire avait proposé cet emplacement près de l'école maternelle et près de la cantine scolaire qui pourra ainsi préparer les repas des tout petits. Une commission du Grand Auch a visité le site, apprécié les avantages de cette localisation et validé ce choix.

Le projet confié à l'Architecte Fabienne Larcade se réalise donc sous la maîtrise d'ouvrage de Grand Auch Agglomération. Le montant de la dépense s'élève à 555 000 € HT et bénéficie de subventions de l'Europe, de la Région Midi-Pyrénées, du Département du Gers et de la caisse d'Allocations Familiales.

Dès la rentrée scolaire 2014, les bambins de Pavie et des communes voisines pourront intégrer cette nouvelle structure complétant le complexe scolaire – petite enfance – centre aéré qui formera ainsi un ensemble d'une rare qualité.



### La nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Jaurès

**A**u cours des premiers mois de l'année 2014, sera mise en service, avec un revêtement provisoire en attendant l'achèvement de la crèche, la nouvelle entrée du groupe scolaire Jean-Jaurès. Le vaste parvis qui permettra un accès piétonnier parfaitement protégé à l'école, desservira également la crèche intercommunale.

Un parking d'une cinquantaine de places, avec stationnement pour les cars, permettra la dépose et l'embarquement des enfants en toute sécurité.

Ainsi, la rue Lamartine se verra soulagée d'une grande partie des conflits de stationnement et de circulation qu'elle subit aujourd'hui.

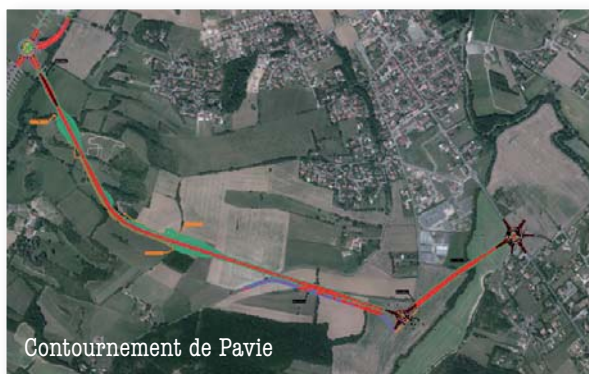




# U R B A N I S M E

## Les dossiers en cours

### La déviation de Pavie



Contournement de Pavie

**E**n compagnie de Chantal Dejean-Dupêbe, nouvelle Conseillère Générale de notre canton d'Auch-Sud Ouest, le Maire accompagnés de deux adjoints, ont été reçus par M. Jean-Pierre Pujol, Président du Conseil Général, le 14 novembre dernier.

L'objet de cette demande d'entrevue était de faire le point, le 14 novembre dernier, sur l'avancement du projet de déviation de la Route Départementale 929 qui traverse le village.

On se souvient que les précédents projets se heurtaient à des études de biodiversité (papillons, visons d'Europe, chauve-souris, etc...) jugées insuffisantes.

Après 18 mois de nouvelles études et de concertation avec les diverses administrations concernées, après avoir redressé quelques courbes pour des impératifs de sécurité, le projet a été enfin avalisé, dans sa forme.

Une délibération de la commission permanente du Conseil Général en date du 6 décembre, l'a aussitôt adopté ce qui confirme la volonté du Département de réaliser ce projet dès que les obstacles administratifs seront levés.

Ce dossier a été transmis au Préfet qui va procéder à l'instruction administrative définitive. Dans le cadre de cette instruction, l'enquête publique se déroulera en Mairie de Pavie dans le courant de l'année 2014.

Même si ces délais nous paraissent toujours trop longs, cette avancée significative est malgré tout une bonne nouvelle.

### La rue du Vieux Pont

**P**armi les actions engagées en 2013, figure le projet d'aménagement de la rue du Vieux Pont. La municipalité a commencé par confier à un bureau d'étude une réflexion générale sur l'aménagement de toutes les rues de la vieille bastide en incluant dans cette réflexion les questions de sécurité, de rationalisation des sens de circulation, de stationnement des véhicules, des cheminements piétons normalisés et, bien entendu, d'embellissement des espaces publics.

Dans le cadre de cette étude globale, et dans la mesure où toute intervention profonde sur la rue d'Etigny ne peut être envisagée tant que la déviation de la RD 929 n'est pas réalisée, c'est la rue du Vieux Pont qui a été naturellement retenue pour la première tranche : c'est en effet la rue secondaire la plus passante et c'est celle qui présente la plus grande densité d'habitations riveraines.

Le projet prévoit la réfection préalable des réseaux enterrés, le reprofilage et le traitement de la voie en béton bitumineux (enrobés) avec plateaux ralentisseurs à chaque croisement, y compris sur la rue d'Etigny.

Un trottoir normalisé de 1 mètre 40, protégé par du mobilier urbain assurera la continuité piétonne depuis la rue d'Etigny jusqu'à la traversée de la rue de Beaumarchais en direction du pont.

Avec le concours du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et Environnement) le bureau d'études J2C a proposé des revêtements de trottoirs décoratifs et des éléments végétaux aux divers croisements.

En incluant dans ce projet, un plateau traversant entre la Poste et le parvis de l'église, la dépense s'élèvera à 290 000 € HT (dont 100 000 € déjà financés sur le budget 2013).

Des demandes de subventions ont été déposées et les travaux peuvent être raisonnablement envisagés pour l'automne 2014.

### La place du Marché



La place du Marché offre maintenant un très bel espace.

**N**ous avons créé notre petit marché de producteurs en 2004, et il se tenait, à l'origine, devant la mairie.

Lors des travaux de réfection de la place, nous avons dû le déplacer pendant quelques semaines sur la place intérieure de l'îlot des Carmes. Ce site présente l'inconvénient de ne pas être vu par les véhicules de passage, mais sa tranquillité et les facilités de stationnement ont emporté la décision de consolider cette installation.

Il restait à assurer une desserte électrique commode pour les commerçants qui ont des groupes frigorifiques dans leur véhicule et permettre un stationnement "pieds secs" sur l'ensemble de la place.

C'est chose faite depuis peu : dans le cadre du programme voirie 2013, l'empierrement et le goudronnage ont été réalisés offrant 62 places et deux bornes de 6 prises électriques chacune permettent des branchements aisés.

On a également installé un éclairage public pour faciliter l'accès aux voitures lors de sorties tardives de la Maison de la Culture. Cet éclairage est volontairement discret afin de gêner le moins possible les habitations voisines. Il est d'ailleurs prévu d'y adjoindre une commande par horloge afin d'éteindre après minuit.

L'ensemble de ces travaux s'est élevé à 55 000 € TTC.





## Les Services aux Écoles

Les services municipaux de Pavie sont à votre service et à votre disposition tous les jours, que ce soit pour les démarches administratives, les affaires scolaires, l'usage et l'entretien des services et bâtiments communaux, la voirie... Vous avez certainement eu à faire avec l'un des 23 salariés de la Municipalité de Pavie, mais les connaissez-vous tous ? Dans ce numéro et les suivants nous vous proposons de découvrir l'ensemble des services municipaux et les personnes qui y sont affectés pour votre bien-être et pour que tout se passe pour le mieux dans notre commune.

### Le personnel des Ecoles

Avec 4 classes en maternelle, 7 classes en élémentaire, nos écoles comptent en 2013, 236 élèves de 3 à 11 ans.

Le service de cet établissement, essentiel dans la vie d'une commune, mobilise un important effort en personnel : en effet sur les 23 agents municipaux, les écoles bénéficient de 5 ATSEM à l'école maternelle, de 3 agents d'entretien (à temps partiel) et de 2 cuisiniers, non compris l'appui des services administratifs notamment dans la gestion de l'intendance de la cantine scolaire et non compris les multiples interventions des services techniques.

Mais c'est à ce prix que Pavie dispose d'un ensemble scolaire de grande qualité, apprécié par les services de l'Éducation Nationale et envié par beaucoup de mairies.

Nombreux sont les Paviens qui ont fréquenté les bancs des écoles de Pavie ou qui ont certainement accompagné leurs enfants. Ils ont ainsi déjà rencontré le personnel communal affecté aux établissements scolaires.

Tout d'abord à l'école maternelle, le personnel qui sous le terme, quelque peu barbare d'ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) est chargé de l'assistance au personnel enseignant pour la réception, l'animation et l'hygiène des très jeunes enfants ainsi que de la préparation et la mise en état de propreté des locaux et du matériel servant directement aux enfants. Les agents spécialisés des écoles maternelles participent à la "communauté éducative."

Certaines activités de l'ATSEM se déroulent en dehors du temps scolaire. Il s'agit essentiellement des garderies du matin, du soir et du temps du repas.



Colette, Sandra, Corine.

Le rôle de l'ATSEM est primordial dans le bon déroulement de la journée éducative et pour une meilleure efficacité elles sont affectées à une classe sous l'autorité de l'enseignant.

Ce binôme formé pour l'année tiendra une place importante dans la vie scolaire des enfants. Beaucoup se souviennent encore, plusieurs années plus tard, de leur "nounou de l'école" avec beaucoup d'affection et parfois non sans émotion au rappel de quelques petits moments de tendresse.



José au travail

### Le personnel du restaurant scolaire

La "cantine" comme on a plus coutume de l'appeler fait partie intégrante de la journée scolaire pour les élèves des écoles maternelle, primaire et pour le centre aéré (le mercredi).

Géré de manière rigoureuse par deux cuisiniers professionnels et assisté par le personnel de service, tout est fait pour que la coupure du repas de midi soit un moment agréable de la journée de l'enfant.



Vincent en cuisine.

José et Vincent règnent de main de maître dans leur domaine. Bien formés aux règles rigoureuses d'hygiène et de nutrition, ils assurent avec succès la confection de plus de 180 repas par jour.



José, Paule Marie, Christine, Nadège.

Les menus sont fabriqués de manière équilibrée et élaborés de plus en plus avec des produits frais et locaux.

Trois services sont proposés : Un spécifique transporté à l'École Maternelle en liaison chaude et qui sera servi dans le restaurant scolaire de l'école maternelle, puis deux services dans le restaurant de l'école primaire un à midi pour les classes des petits et un autre à 13 h pour les grands.

Le fonctionnement du restaurant scolaire est soumis à un règlement intérieur celui-ci est disponible sur le site internet de la commune ainsi que le détail des menus pour les deux semaines à venir.

[www.pavie.fr](http://www.pavie.fr)

rubrique Pavie pratique - Menus de la cantine

Tout cela est possible grâce à l'aide du personnel de service Nadège, Christine et Paule Marie qui outre le service des repas et la surveillance s'occupent de la propreté des locaux.

Dans un prochain numéro nous vous présenterons le personnel de la médiathèque et le personnel de service.

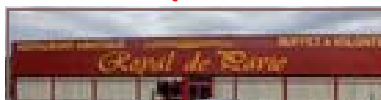


Nadia.

Evelyne.



## Retour en images



### Dans le domaine commercial : ça bouge !

En quelques mois, les habitants de Pavie ont vu l'ouverture de deux structures commerciales qui ont connu un démarrage spectaculaire.

C'est tout d'abord le restaurant "Le Royal de Pavie" qui draine, particulièrement le midi, une fréquentation étonnante puis, début décembre c'est le magasin Brico Dépôt qui a ouvert ses portes à une clientèle de particuliers et de professionnels qui se pressent dans les rayons.

Ces succès reforment le tissu commercial de toute l'agglomération d'Auch et soulignent, s'il en était encore besoin, l'attractivité de notre territoire de Pavie pour toute activité d'artisanat et de commerce.

### Bientôt les élections municipales.

NOUVEAU MODE DE SCRUTIN pour PAVIE.



Les conseillers municipaux ne sont plus élus au scrutin majoritaire comme auparavant, mais au **scrutin proportionnel de liste bloquée**.

Contrairement aux précédentes élections municipales, vous ne pouvez plus ni ajouter de noms ni en retirer : le panachage n'est plus autorisé. Vous votez en faveur d'une liste que vous ne pouvez pas modifier. Si vous le faites, votre bulletin de vote sera nul.

Vous élirez également un ou plusieurs conseillers communautaires. Ainsi avec le même bulletin et par un seul geste, vous voterez pour ces deux listes que vous ne pourrez pas séparer.

Pour ce faire, le même bulletin de vote comportera la liste des candidats à l'élection municipale et la liste des candidats à l'élection des conseillers communautaires. Ceux-ci sont obligatoirement issus de la liste des candidats au conseil municipal.

**Il n'est pas inutile de rappeler une nouvelle fois : aucune rature, aucune modification ne sont possibles.**

#### Comment fonctionne le scrutin proportionnel de liste à deux tours :

Au premier tour, la liste qui obtient la majorité absolue des suffrages exprimés (50% des voix plus une) reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir. Les autres sièges sont répartis à la représentation proportionnelle à la plus forte moyenne entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés en fonction du nombre de suffrages obtenus.

Lors de l'éventuel second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.

Les sièges de conseiller communautaire de la commune sont répartis entre les différentes listes selon le même mode de scrutin que celui appliqué lors de l'élection des conseillers municipaux. Pour chacune des listes, les sièges sont attribués dans l'ordre de présentation des candidats.

**ATTENTION : Désormais, tout électeur venant voter devra se munir d'une pièce d'identité. La carte d'électeur, qui est une facilité pour retrouver la personne sur la liste d'émargement n'est pas une pièce d'identité.**

### Les dernières manifestations Paviennes.

Gouter des Aînés  
Père Noël écoles  
Marché de Noël  
Noël mairie  
Illuminations de Noël







## Les Associations Paviennes

### PLUIE de TISSUS : une association de patchwork à Pavie

Le patchwork est une technique de couture qui consiste à travailler et à assembler plusieurs morceaux de tissus de tailles, de formes et de couleurs différentes pour réaliser des ouvrages utilitaires ou de décoration. L'association pluie de tissus a été créée en 2002, elle compte plus de 20 adhérentes qui se retrouvent régulièrement toutes les semaines et un samedi par trimestre pour s'initier ou se perfectionner aux différentes techniques du patchwork. Ces techniques sont nombreuses, elles se réalisent soit à la main soit à la machine selon le choix de chacune.

Les adhérentes de cette association sont attachées au partage et à la solidarité entre associations comme avec le Téléthon ou l'Association Accueil Handicap par exemple. Leur dernière réalisation est un tapis de lecture pour la médiathèque de Pavie, remis le 7 décembre 2013 à la directrice de la médiathèque en présence de monsieur le maire.

Vous pourrez admirer leurs travaux à l'exposition qui se tiendra en mai 2014 à la Maison de la Culture de Pavie.

## Programme des animations

### FÉVRIER

**Jusqu'au 05 février :** Exposition "Comment naît une BD, par dessus l'épaule de Hergé".

**Samedi 08 février :** à 11.00 : Contes autour du tapis-lecture offert par Pluie de Tissus.

**Vendredi 14 février :** FETE DES CREPES

**Samedi 22 février :** à 16.00 : Animation DJ.

Musique - Concert d'hiver

**Samedi 22 février :** 17h30 PAVIE • Salle Bernard IV

Concert d'hiver avec le Pavie Jazz Combo et l'Ensemble Orchestral de Pavie

**Mardi 22 février :** à 14.30 : Découverte de la peinture sur porcelaine (sur inscription), 1<sup>er</sup> journée.

### MARS

**Mercredi 05 mars :** à 16.30 : Carnaval à la Médiathèque.

**Du 06 mars au 02 avril :** Exposition sur l'arbre et la forêt.

**Mardi 11 mars :** à 14.30 : Découverte de la peinture sur porcelaine (sur inscription), 2<sup>e</sup> journée.

### AVRIL

**Du 03 au 22 avril :** Exposition ludique "Découvrir le Siècle des Lumières aujourd'hui".

**Samedi 12 avril :** à 11.00 : Contes de printemps.

**Vendredi 18 avril :** Spectacle autour de Prévert.

### MAI

**Mercredi 21 mai :** Rassemblement départemental pour le prix littéraire des Incorruptibles.

**Samedi 24 mai :** 18h PAVIE

Concert de la Chorale

Salle Bernard IV

Concert de fin d'année Entrée gratuite

### JUIN

**Samedi 14 juin :** à 11.00 : Contes d'été.



FLASHPUB

Pour en savoir plus sur votre commune, consultez le site internet officiel de la Mairie de Pavie : [www.pavie.fr](http://www.pavie.fr)

Bulletin Municipal n° 21 - Janvier 2014  
N° ISSN : en cours - Parution trimestrielle  
Directeur de la Publication : Jean Gaillard  
Rédaction : Jean Gaillard et Jean-Claude Lannes  
Crédit photos : Mairie de Pavie, Photos Club de Pavie  
Mise en page & Impression : Flashpub 05 62 63 10 26







# PATRIMOINE

## Vieux Pont sur le Gers



Dans un précédent numéro nous vous avons présenté un des sites de Pavié inscrits aux monuments historiques, après Poliné et le Domaine de Peylobère aujourd'hui nous vous présentons un autre site incontournable de Pavié "Le vieux pont du XIII<sup>e</sup> siècle".

Élément incontournable de l'image de Pavié, le vieux pont sur le Gers, construit au cours du 13<sup>ème</sup> siècle (dans l'année 1280) est classé monument historique depuis le 19/02/1941.

Pont composé de trois arches basses en arc d'ogive dont la plus grande se trouve au centre, avec culées épaulées par des éperons en aval et en amont.

Le pont au Moyen Âge un droit de péage était perçu au passage du pont.

Photographié sous tous les angles, sa silhouette très caractéristique lui donne un cachet rustique très photogénique. Son étroitesse et son tablier en courbe par contre le rendent aujourd'hui difficilement adapté (et difficilement adaptable) à la circulation automobile moderne. Sa traversée est règlementée par le code de la route. Mais la courbe qui réduit la visibilité rend son application difficile.

Ce n'est pas sans provoquer quelques ires aux heures de pointe, mais tout rentre vite dans l'ordre quand le bon sens l'emporte.

Du fait de son inscription aux monuments historiques il n'est pas possible d'y installer une circulation alternée par feux. Interdit aux poids lourds le dernier comptage de véhicules montre que près de 2000 véhicules l'empruntent chaque jour. Jusqu'en 1968, il était accompagné rive droite d'un lavoir aujourd'hui détruit.

## Le site de Lavacant

### LAVACANT fête ses 60 ans d'école

- Cette année 2013/2014 regroupe plusieurs anniversaires du site de Lavacant :
- ▶ 60 ans d'enseignement
  - ▶ 20 ans de rapprochement avec Beaulieu
  - ▶ 40 ans d'existence du CFAA 32 (Centre de Formation des Apprentis Agricoles du Gers)

C'est l'occasion pour toute l'équipe de vous faire connaître ce très beau site au pied duquel vous passez régulièrement. Paviennes, Paviens vous êtes toutes et tous invités à venir découvrir le lycée Lavacant et le CFAA 32 le Samedi 12 avril 2014 de 9h30 à 12h.



Vous pourrez visiter le site et découvrir toutes ses installations. Vous y verrez diverses expositions sur son histoire, son évolution, ses formations... Vous pourrez apprécier le cadre de vie des élèves et apprentis. Vous pensez peut-être connaître LAVACANT, venez-y faire un petit tour et vous serez agréablement surpris par son style et sa sérénité.

**Rendez-vous à Lavacant le 12 avril pour un moment agréable, un apéritif clôturera la matinée à 12h.**



## La 3<sup>ème</sup> FOIRE AU JARDINAGE se profile ... dimanche 6 avril 2014

Pour en savoir plus un site internet dédié à cette foire a été créé, n'hésitez pas à le consulter :

[www.jardipavie.fr](http://www.jardipavie.fr)

